



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Données disponibles sur la vente et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP) en Bourgogne Franche-Comté

AG de la CAVB – 12 avril 2019

Plan de la présentation

1. Difficultés d'analyse des données de la Banque Nationale des Ventes de produits phytopharmaceutiques par les Distributeurs (BNV-D)
2. Données des enquêtes « pratiques culturelles » : évolution des pratiques culturelles en viticulture entre 2013 et 2016
3. Leviers existants pour la réduction de l'utilisation, des risques et des impacts des PPP dans la filière viticole

1. Difficultés d'analyse des données de la Banque Nationale des Ventes de produits phytopharmaceutiques par les Distributeurs (BNV-D)

Contexte

Données de vente

- Le distributeur déclare ses ventes de PPP depuis 2009 = « données ventes »
- Site d'accès aux données de vente agrégées au département : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/donnees-de-vente-de-pesticides-par-departement/#>

En BFC, augmentation des ventes de PPP d'environ 5% entre 2009 et 2016 (dans la tendance nationale)

Données d'achats

- Depuis 2015, le distributeur doit aussi déclarer dans la BNVD le code postal de l'acheteur final professionnel = « données achat »
- Avis de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) de novembre 2018 : ouverture en open data de ces données achat (échéance non connue pour la publication en ligne)
→ possibilité pour tous de voir les quantités de PPP achetées à la commune

1. Difficultés d'analyse des données de la Banque Nationale des Ventes de produits phytopharmaceutiques par les Distributeurs (BNV-D)

Limites et biais d'interprétation de ces données « achat »

- « Achat » différent d' « utilisation » (siège de l'exploitation différent du lieu d'utilisation, possible stockage des produits etc.)
- limites de la réflexion en Quantité de Substances Actives (QSA) totale : caractéristiques et propriétés très hétérogènes des substances actives (utilisation à des dosages très variables allant du μg au kg/ha , produits phyto de synthèse VS produit de biocontrôle VS produit autorisé en agriculture biologique)
- limite de la comparaison année par année : conditions météo variables
- études en cours à l'échelon national pour développer une méthodologie d'analyse permettant de tirer des conclusions fiables

Quelques chiffres sur ces données d'achats, sur la moyenne glissante 2015-2016-2017

- 3 242 tonnes de SA achetées en moyenne par an en BFC
- dont 375,8 tonnes de glyphosate (12% des achats) et 462 tonnes de cuivre et soufre (14% des achats)
- Beaucoup de limites aux données BNVD, MAIS autres données disponibles : enquêtes « pratiques culturales »

2. Evolution des pratiques culturales en viticulture entre 2013 et 2016

Comparaison entre l'enquête de 2013 et celle de 2016

- **IFT herbicide 2016 = 0,8 (0,9 en 2013)**

Légère baisse

Pratiques permettant de réduire l'utilisation des herbicides : 34% des surfaces désherbées mécaniquement (6 points de mieux qu'en 2013), 19% des surfaces en enherbement permanent (niveau stable depuis 2013)

- **IFT insecticide 2016 = 0,6 (1,6 en 2013)**

Forte réduction de l'utilisation des insecticides

60% des surfaces sans aucun passage insecticide (VS 14% trois ans plus tôt)

- **IFT fongicide 2016 = 18 (17,4 en 2013)**

Hausse des traitements (2016 : année pluvieuse, forte pression mildiou/oïdium)

- **IFT moyen 2016 = 19,4 (4 points de plus qu'au national), IFT moyen 2013 = 19,9**

→ Traitements fongicides très majoritaires par rapport aux herbicides et insecticides

→ Un IFT moyen en légère baisse mais qui reste très élevé, malgré une réelle prise de conscience des enjeux environnementaux et de santé par la profession viticole et la mise en place d'actions d'engagement dans la transition agro écologique à bas niveau d'intrants

3. Leviers existants pour la réduction de l'utilisation, des risques et des impacts des PPP en filière viticole

- **Les collectifs d'agriculteurs Dephy et 30 000** : 5 groupes Dephy et 4 groupes 30 000 en viticulture

Quelques exemples

Dephy Côte d'Or : IFT initial en 2014 de 14,3. Objectif d'IFT en 2020 de 10,4 (réduction de 27%)

résultat intermédiaire sur la moyenne 2014-2015-2016 : 12,7

leviers : utilisation d'OAD, observation fine parcelles, qualité de pulvérisation

Dephy Saône et Loire : IFT initial de 14,5. Objectif d'IFT en 2020 de 7,7

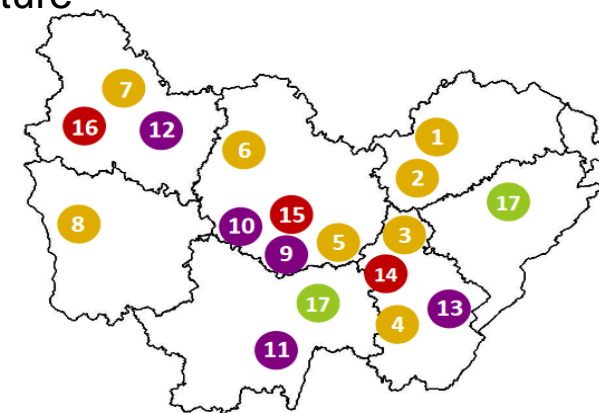
résultat intermédiaire sur la moyenne 2014-2015-2016 : 12

leviers : analyses biologiques du sol, plantes bio-indicatrices, engrais verts

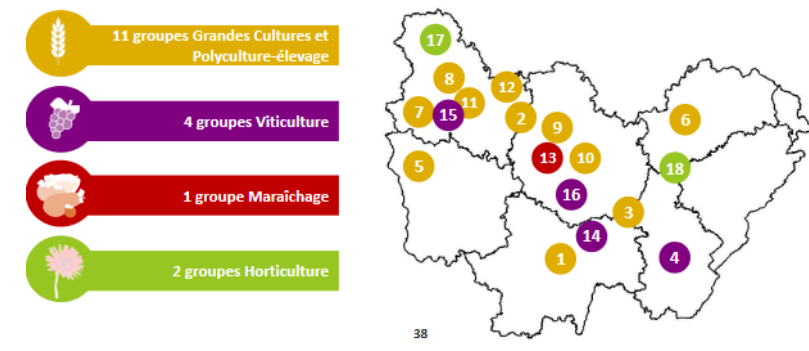
Objectif de massification des groupes 30 000, avec approche filières

- **Charte régionale**
- **Plan de filière**

5 groupes Dephy viticulture



4 groupes 30 000 viticulture



LES RÉSULTATS DU RÉSEAU DEPHY FERME

Baisse moyenne d'IFT entre l'entrée dans le réseau et la moyenne 2015-2016-2017

-14%
dans la filière Grandes cultures Polyculture-élevage
IFT 2017 = 2,6*

-38%
dans la filière Légumes
IFT 2017 = 3,4*

-25%
dans la filière Arboriculture
IFT 2017 = 14,3*
Abricot : 8,5
Pêche : 15,2
Pomme : 17,8

-43%
dans la filière Horticulture
IFT 2017 = 8,5*

-17%
dans la filière Viticulture
IFT 2017 = 10,2

-37%
dans la filière Cultures tropicales
IFT 2017 = 4,5*

* Hors produits de biocontrôle

Merci de votre attention!